



Lundi le 8 juin 2020

Aux membres de Patinage Québec

Bonjour,

Suite à l'annonce de la ministre déléguée aux sports et aux loisirs jeudi dernier et après vérification auprès de Patinage Canada au niveau des assurances, nous vous informons des modalités afin que l'entraînement de groupe extérieur soit permis dès aujourd'hui le 8 juin 2020.

Vous trouverez ci-dessous les consignes à respecter :

- Les entraînements doivent avoir lieu en plein air, n'importe où, c'est-à-dire en respectant les lignes directrices établies par la province ou les municipalités et en respectant toujours la règle des deux, dans un espace ouvert facilement visible. Les espaces isolés doivent être évités.
- Les participants, athlètes et entraîneurs doivent être membres en règle de Patinage Canada.
- Les activités proposées doivent être directement liées au conditionnement sur glace des athlètes.
- Les groupes de 10 personnes maximum sont autorisés.
- Les participants doivent respecter la règle de distanciation de 2 mètres.
- Le port du masque est recommandé, mais pas obligatoire à l'extérieur.
- Le lavage des mains avant et après l'entraînement est obligatoire.
- Les participants doivent signer le formulaire de reconnaissance de risque (disponible sur notre site Internet dans la section [COVID-19](#)) avant d'entreprendre les activités.
- Vous devez conserver une liste des noms des patineurs qui participent à ces entraînements en cas d'incident / blessure.

Nous vous invitons à la prudence durant les hors glace à l'extérieur afin d'éviter le risque de blessure qui retarderait le retour des athlètes à l'entraînement lorsque les restrictions seront levées.

Pour ce qui est des camps de patinage, veuillez vous référer au [mémo](#) à cet effet.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Internet dans la section [COVID-19](#), car la situation évolue chaque jour et nous y publierons des mises à jour régulièrement.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

Bonne journée

Any-Claude Dion
Directrice générale
Patinage Québec



Josie Di Ioia
Secrétaire administrative
514 252-3073 poste 3559 | Télécopieur 514 252-3170
josiediioia@patinage.qc.ca

Notre nouveau site [Internet](#) est maintenant en ligne!
Suivez-nous sur [Facebook](#) | [Twitter](#) | [Instagram](#)

Le présent courriel et les documents s'y rattachant, s'il y a lieu, sont destinés uniquement à la personne ou à l'entité à qui les documents sont adressés. Ces documents peuvent contenir des informations confidentielles. Nulle autre personne que le destinataire ne peut en prendre connaissance. Si vous recevez ce document par erreur, la confidentialité demeure et nous vous prions d'en aviser l'expéditeur immédiatement et de détruire le tout. Nous vous remercions pour votre collaboration.



Courriel envoyé à : mdigiand@videotron.ca

Patinage Québec
4545, avenue Pierre-de-Coubertin |
Montréal (Québec) | H1V 0B2 | Canada |
patinage@patinage.qc.ca

[Politique anti-pourriel](#) | [Rapporter un abus](#) | [Vous désabonner](#)

